

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1242**24 novembre 2003****SOMMAIRE**

A.F.E. Trust Holding S.A., Luxembourg	59589	GED S.A.H., Luxembourg	59597
Aero Invest 1 S.A.	59598	Genitec S.A., Helmdange	59601
AP Pelham Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	59603	Goldman Sachs Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59583
AP Pelham Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	59603	Goldman Sachs Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59583
AP Pelham Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	59603	Grayling Holding, S.à r.l., Luxembourg	59577
AP Pelham Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	59603	Grayling Holding, S.à r.l., Luxembourg	59578
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg	59579	Guardian Brazil Investments S.A., Dudelange . . .	59601
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg	59580	Guardian Glass S.A., Dudelange	59600
Atiz-Trad, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	59600	Guardian Industries Europe, S.à r.l., Dudelange . .	59596
Bénélux Auto Services S.A., Luxembourg	59570	Guardian Luxcoating Finance, S.à r.l., Bascharage	59597
Bipolaire S.A.H., Luxembourg	59598	Guardian Luxcoating S.A., Bascharage	59600
Brooks-PRI Automation Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59571	Guardian Poland Investments, S.à r.l., Dudelange	59600
Business Architecs International N.V. S.A., Luxembourg	59595	Guardian United Kingdom Investments, S.à r.l., Dudelange	59598
C.H.F. S.A., Luxembourg	59605	Hydinvest S.A., Mamer	59585
C.H.F. S.A., Luxembourg	59605	I.B. International S.A., Luxembourg	59594
Cargo-Equipements, S.à r.l., Foetz	59600	I.B. International S.A., Luxembourg	59615
Casa Trust S.A., Mamer	59587	Immobilière Lux S.A., Luxembourg	59596
Commerce Marketing S.A., Luxembourg	59590	International Drinks Company S.A., Luxembourg	59580
Consart International S.A.	59603	International Drinks Company S.A., Luxembourg	59580
Denton S.A., Luxembourg	59615	Interparticipations S.A.H., Luxembourg	59598
Editions Ultimomondo, S.à r.l., Nospelt	59589	Invest-E-Net S.A., Luxembourg	59590
Editions Ultimomondo, S.à r.l., Nospelt	59589	Invik International S.A., Luxembourg	59606
Electrodistribution Luxembourgeoise S.A., Leudelange	59601	Invik International S.A., Luxembourg	59607
Engineering Consultancy Company, S.à r.l., Luxembourg	59612	Invik International S.A., Luxembourg	59609
Este S.A., Luxembourg	59599	J.L.C. Holding, S.à r.l., Luxembourg	59615
Este S.A., Luxembourg	59599	J.L.C. Holding, S.à r.l., Luxembourg	59615
Extramarc Société Nouvelle S.A., Luxembourg . . .	59586	J.L.C. Holding, S.à r.l., Luxembourg	59616
F. Van Lanschot Trust Company (Luxembourg) S.A., Mamer	59576	J.L.C. Holding, S.à r.l., Luxembourg	59616
Farta V S.A., Mamer	59588	Kadjou S.A.H., Luxembourg	59592
Focus (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59611	Karis S.A., Luxembourg	59604
Focus (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59611	Karis S.A., Luxembourg	59604
Focus (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59611	Karlskrona Holding S.A., Luxembourg	59591
Four Investment S.A., Luxembourg	59595	Keens Equity Investments S.A., Luxembourg	59592
G.B. Technotrust S.A., Esch-sur-Alzette	59601	Keens Equity Investments S.A., Luxembourg	59615
Gandalfin S.A., Luxembourg	59593	Laraimo S.A., Luxembourg	59570
		Laraimo S.A., Luxembourg	59570

Lumina Participation, S.à r.l., Luxembourg	59591	Safe-O-Tronics International Invest, S.à r.l., Luxembourg	59599
Luxab S.A., Luxembourg	59575	SETEK, Société d'Etudes Tekhne, S.à r.l., Luxembourg	59593
MaMaison Résidences S.A., Luxembourg	59581	Setim S.A., Luxembourg	59571
MaMaison Résidences S.A., Luxembourg	59583	Siflux International S.A., Luxembourg	59601
Markets Informations Stock Exchange S.A., Luxembourg	59586	Snack Soleil, S.à r.l., Dudelange	59584
Markets Informations Virtual Exchange S.A., Luxembourg	59574	Snack Soleil, S.à r.l., Dudelange	59585
Minerva Holding S.A., Luxembourg	59602	Square One S.A.H., Luxembourg	59594
Mirinvest S.A., Luxembourg	59591	Square One S.A.H., Luxembourg	59616
Nebinvest Holding S.A., Mamer	59578	Stark S.A., Luxembourg	59596
Orchid Real Estate S.A., Luxembourg	59597	Technogroust S.A., Luxembourg	59605
Paddock S.A., Luxembourg	59589	Technogroust S.A., Luxembourg	59605
Réalis S.A., Mamer	59587	Th Vest Holding S.A., Mamer	59588
Réalis S.A., Mamer	59587	Torai, S.à r.l., Wasserbillig	59594
Renaissance Cruises S.A., Luxembourg	59604	Travhydro Echafaudages S.A., Marcinelle	59574
Renaissance Cruises S.A., Luxembourg	59604	Tridven S.A.H., Luxembourg	59593
Roscoe Investments S.A., Luxembourg	59592	V.D.O. Maritiem A.G., Luxembourg	59602
Roscoe Investments S.A., Luxembourg	59614	V.D.O. Maritiem A.G., Luxembourg	59602
Royal First Holding S.A., Luxembourg	59588	V.D.O. Maritiem A.G., Luxembourg	59602
Safe-O-Tronics International Invest, S.à r.l., Luxembourg	59599	Volkskemie S.A.H., Luxembourg	59595
Safe-O-Tronics International Invest, S.à r.l., Luxembourg	59599	Yorkimmo S.A., Luxembourg	59590

LARAIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 88.941.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Signature.

(073157.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

LARAIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 88.941.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 5 septembre 2003

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour LARAIMO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073163.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

BENELUX AUTO SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 65.998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE00974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073009.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

BROOKS-PRI AUTOMATION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.002.

Les comptes annuels au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06340, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

A. Schwachtgen.

(071791.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SETIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.
R. C. Luxembourg B 96.625.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt octobre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

1.- Monsieur Hubert René Creutz, entrepreneur en bâtiments, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

2.- Madame Mariette London, sans état particulier, épouse de Monsieur Hubert René Creutz, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

Lesquels comparants, agissant ès-dit qualité, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de SETIM S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante mille euros (€ 60.000,-), représenté par soixante (60) actions d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles dont la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales. En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Titre II.- Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III.- Assemblées générales

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit à Diekirch, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Hubert René Creutz, entrepreneur en bâtiments, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large, quarante actions	40
2.- Madame Mariette London, sans état particulier, épouse de Monsieur Hubert René Creutz, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large, vingt actions	20
Total: soixante actions	60

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de soixante mille euros (€ 60.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille six cents Euros (€ 1.600,-).

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Hubert René Creutz, entrepreneur en bâtiments, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.
- b) Madame Mariette London, sans état particulier, épouse de Monsieur Hubert René Creutz, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.
- c) Monsieur Serge Creutz, docteur en chimie, demeurant professionnellement à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

Madame Marie-Cécile Spronck, employée privée, demeurant à B-4000 Rocourt, 40, allée Bietlime.

- 3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2008.

- 4) Le siège social est fixé à L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

5) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un directeur.

Réunion du conseil d'administration

S'est ensuite réuni le conseil d'administration de la société nouvellement créée, à savoir:

- a) Monsieur Hubert René Creutz, prénommé,
- b) Madame Mariette London, prénommée,
- c) Monsieur Serge Creutz, prénommé,

ici représentée par Monsieur Hubert René Creutz, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Verviers, le 20 octobre 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et les comparants, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Après avoir constaté que le conseil d'administration s'est valablement réuni, les membres du conseil d'administration ont nommé en conformité avec l'article 60 de la loi du 15 août 1915 et de l'article 10 des présents statuts Monsieur Hubert René Creutz, prénommé, comme administrateur-délégué de la société, son mandat expirant à l'assemblée générale de 2008, avec pouvoir de représenter la société dans le cadre de la gestion journalière et d'engager la société par sa signature individuelle dans le cadre de cette gestion journalière.

Mandat spécial est donné à Madame Mariette London, prénommée, et Monsieur Serge Creutz, prénommé, d'engager la société par leur seule signature dans le cadre de la signature des actes notariés relatifs aux acquisitions et ventes immobilières.

Dont acte, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Creutz, M. London, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 22 octobre 2003, vol. 356, fol. 26 case 11. – Reçu 600 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 novembre 2003.

H. Beck.

(071989.3/201/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

MARKETS INFORMATION VIRTUAL EXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 78.118.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2003

1. Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2001 faisant apparaître une perte de EUR 14.816,10.
3. L'Assemblée décide de reporter la perte de l'exercice écoulé au prochain exercice.
4. L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
5. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, Richard Gauthrot, Jean-Paul Charton et Jean-Marie Valicon.
Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.
6. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy.
7. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Laurent Paul, expert comptable, né le 16 décembre 1970 à Briey (54 - France) et établi professionnellement à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, en tant que nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Lex Benoy, commissaire aux comptes dont le mandat n'a pas été renouvelé.
Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.
8. L'Assemblée constate la perte de plus de la moitié du capital social de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la Société.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071908.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

TRAVHYDRO ECHAFAUDAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-6001 Marcinelle, 40, avenue E Rousseau.

R. C. Luxembourg B 27.102.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

P. Velter.

(071799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

LUXAB S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.696.

Traduction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 3 juin 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société LUXAB S.A. réunie le 3 juin 2003, est déclarée ouverte à 11.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des rapports du conseil d'administration et du réviseur des comptes pour la période s'achevant au 31 décembre 2002;

- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 2002;

- Décharge du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice de leur mandat pour la période s'achevant au 31 décembre 2002;

- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;

- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 100 actions toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes pour la période s'achevant au 31 décembre 2002. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 106.886,95 euros de l'année 2002 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Arne Backström, M. Mikael Holmberg et Mme Nadine Gloesener comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 3 juin 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Gilles Wecker, comme commissaire aux comptes à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 11.30 heures.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Version anglaise:

Minutes of the Annual Ordinary Meeting of shareholders held on June 3rd, 2003

The meeting held in the registered office in Luxembourg is called to order at 11.00 a.m. by Mr Mikael Holmberg who acts as Chairman.

The Chairman appoints Ms Fatiha Mahrouk as secretary to the meeting.

The meeting elects Mr Gilles Wecker as scrutineer.

Presence

It appears from an attendance list that the shares, representing the total capital of the Company, are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on the topics of the agenda.

Agenda:

The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

- Report of the Board of Directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2002;
- Approval of the annual accounts and allocation of results as of December 31, 2002;
- Discharge to the Board of Directors and statutory auditor for the exercise of their mandate through December 31, 2002;
- Re-election of the Board of Directors and statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2003;
- Miscellaneous.

Deliberation

Thereupon the meeting approves the statements made by the Chairman and confirms that the meeting is duly constituted.

The Chairman presents the Board of Directors' and independent auditor's reports to the meeting.

He submits the annual accounts to the meeting for control and approval and for decision regarding the allocation of results as of December 31, 2002.

He suggests granting discharge to the directors and auditor for the period ending on December 31, 2002.

After exhaustive discussions, the meeting unanimously passed the following resolutions:

- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2002;
- Resolved to carry forward the loss of the period ending on December 31, 2002 amounting to EUR 106,886.95;
- Resolved to grant full discharge to the directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2002;
- Resolved to reelect Mr Arne Backström, Mr Mikael Holmberg and Mrs Nadine Gloesener as directors of the Company until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2003;
- Resolved to reelect Mr Gilles Wecker as statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2003.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned at 11.30 a.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04240. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
Arne Backström	99	Mikael Holmberg	Signature
Per Backström	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	100		

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072628.3/1369/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.270.

EXTRAIT

Lors de sa réunion tenue le 17 octobre 2003, en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé que pour tous transferts et/ou paiements d'un montant inférieur ou égal à EUR 2.000,- (deux mille euros) sur tous les comptes bancaires ouverts au nom de la société, la signature d'un seul administrateur est suffisante.

Ce nouveau pouvoir de signature est valable à partir du 17 octobre 2003 jusqu'à révocation écrite.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072164.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GRAYLING HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 86.839.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the thirty-first of October.
Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

VILADRO HOLDINGS INC., R. C. Tortola N° 448.994, a company with registered office at P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,
here represented by Mr Kris Goorts, private employee, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on October 3, 2003.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of GRAYLING HOLDING, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 86.839, with registered office in Luxembourg, hereafter called «the Company», incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 11, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1005 of July 2, 2002.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated July 16, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 855 of August 20, 2003.

- The Company's capital is presently set at seventeen thousand (17,000.-) Pounds Sterling (GBP), represented by ten (10) shares of a par value of one thousand seven hundred (1,700.-) Pounds Sterling (GBP) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The appearing party approves the balance sheet and the profit and loss account established as at September 30, 2003 and resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the appearing party is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The appearing party hereby grants full discharge to the managers for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Upon these facts the notary stated that the company GRAYLING HOLDING, S.à r.l., was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente et un octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

VILADRO HOLDINGS INC., R.C. Tortola N° 448.994, une société établie et ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Monsieur Kris Goorts, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GRAYLING HOLDING, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 86.839, avec siège social à Luxembourg, ci-après dénommée «la Société», constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1005 du 2 juillet 2002.

- Les statuts ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 16 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 855 du 20 août 2003.

- Le capital social est actuellement fixé à dix-sept mille (17.000,-) livres Sterling (GBP), représenté par dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de mille sept cents (1.700,-) livres Sterling (GBP) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- La comparante approuve les bilan et compte de pertes et profits établis au 30 septembre 2003 et prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que la comparante est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante donne décharge pleine et entière aux gérants pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société GRAYLING HOLDING, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: K. Goorts, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2003, vol. 141S, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre.

A. Schwachtgen.

(072729.3/230/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GRAYLING HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 86.839.

Les comptes de clôture au 30 septembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2003, vol. 141S, fol. 12, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

A. Schwachtgen.

(072726.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

NEBINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.653.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 20 octobre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 21 octobre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072154.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 96.300.

In the year two thousand and three, on the twenty-fourth day of October.
Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, L.P. a limited partnership existing under the laws of Delaware, represented by its general partner, having its business address at 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, United States of America,

duly represented by Alain Goebel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Houston, on the 20th of October 2003.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on April 30, 2003, registration with the Luxembourg Trade and Companies Register pending, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (hereinafter the «Company»).

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to create two (2) distinct classes of shares, a class A and a class B.

The sole partner decides that, out of the three hundred and ten (310) existing shares, two hundred and thirty-one (231) shares are deemed to be class A shares and seventy-nine (79) shares are deemed to be class B shares.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) represented by two hundred and thirty-one (231) shares of class A having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each and seventy-nine (79) shares of class B having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-quatrième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, L.P., un limited partnership régi selon les lois du Delaware, représenté par son general partner, ayant son adresse professionnelle au 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, Etats-Unis d'Amérique,

dûment représentée par Alain Goebel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Houston, le 20 octobre 2003.

La procuration, signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de la société ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 2003, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de créer deux (2) classes de parts sociales distinctes, une classe A et une classe B.

L'associé unique décide que, des trois cent dix (310) parts sociales existantes, deux cent trente et une (231) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe A et soixante-dix-neuf (79) parts sociales sont réputées être des parts sociales de la classe B.

Seconde résolution

Suite à l'adoption de la résolution précédente, l'article 6 paragraphe 1^{er} des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par deux cent trente et une (231) parts sociales de la classe A d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune et par soixante-dix-neuf (79) parts sociales de la classe B d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué environ six cents euros.

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, vol. 141S, fol. 4, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

J. Elvinger.

(073371.3/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.300.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(073373.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.534.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A.

Signature

(072962.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.534.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072975.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MAMAISON RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 90.678.

RECTIFICATIF

L'an deux mille trois, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire des actionnaires de la société anonyme MAMAISON RESIDENCES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.678, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 164 du 15 février 2003. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 20 juin 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 164 du 15 février 2003.

Lequel comparant, agissant en sa dite qualité en vertu des procurations annexées à l'acte dont question ci-après, a requis le notaire soussigné d'acter que le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire soussigné en date du 20 juin 2003 est à rectifier du fait que quelques erreurs, se sont glissées dans la version refondue en langue française et anglaise des statuts de la société MAMAISON RESIDENCES S.A., telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée Générale dans la cinquième résolution.

La cinquième résolution dudit acte est donc à rectifier comme suit:

1. L'alinéa 2 de l'article 2 des statuts doit se lire comme suit:

«En cas de survenance d'événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale, susceptibles d'entraver l'activité normale à l'adresse du siège social ou d'empêcher la bonne communication entre ce siège et des pays étrangers, ou dans le cas où de tels événements seraient imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger. Une telle mesure temporaire n'aura cependant aucune incidence sur la nationalité de la Société qui, notwithstanding ce transfert provisoire du siège social, restera une société luxembourgeoise».

2. Il est réinséré un deuxième alinéa à l'article 5 des statuts de la Société, rédigé de la façon suivante:

«Il pourra être créé des actions privilégiées de catégorie A d'une valeur nominale de mille euros (1.000, EUR) chacune.»

3. Au troisième alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, le terme «actions» est remplacé par «Actions».

4. Au premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société, à chaque fois que le terme «action» ou «actions» apparaît, il est remplacé par «Action» ou «Actions».

5. Au troisième alinéa de l'article 6 des statuts de la Société, le terme «actions» est remplacé par «Actions».

6. A la troisième phrase de l'article 7 (a) des statuts de la Société, l'expression «Détenteurs d'Actions de catégorie B» est remplacée par l'expression «Détenteurs d'Actions de Catégorie B».

7. L'article 7, point (c), (1), doit se lire comme suit:

«tous les Détenteurs d'Actions de Catégorie B refusent la Notification du Droit de Prémption, ou l'Offrant n'a pas reçu de Notification d'Acceptation du Droit de Prémption pour la totalité des Actions du Droit de Prémption à la Date d'Acceptation du Droit de Prémption; ou»

8. Le premier alinéa de l'article 8 des statuts de la Société doit se lire comme suit:

«Sous réserve des restrictions relatives aux transferts d'actions prévues à l'article 6, au cas où un Détenteur d'Actions de Catégorie B entendrait transférer plus de 5% de ses Actions à un tiers autre qu'une Société Affiliée d'un Actionnaire en une seule transaction ou en une série de transactions connexes, ledit actionnaire devra permettre à tous les Détenteurs d'Actions de Catégorie A de participer proportionnellement à un tel transfert conformément au présent article.»

9. Au deuxième alinéa de l'article 8 des statuts de la Société, le terme «actions» est remplacé par «Actions» et l'expression «Détenteur d'Actions de catégorie B» est remplacée par l'expression «Détenteur d'Actions de Catégorie B».

10. Le premier alinéa de l'article 9 des statuts de la Société doit se lire comme suit:

«A tout moment après le 1^{er} février 2008, - ou, en cas de Récession du Marché, à tout moment après la fin de la Récession du Marché ou après le 1^{er} février 2012 suivant l'événement le plus rapproché - tout Détenteur d'Actions de Catégorie A aura le droit de contraindre tous les Détenteurs d'Actions de Catégorie B à vendre, ces derniers étant tenus de vendre incessamment à la demande d'un Détenteur d'Actions de Catégorie A, la totalité de leurs Actions (les «Actions du Droit d'Entraînement») en même temps que les Actions du Détenteur d'Actions de Catégorie A à un tiers désigné par ce dernier, conformément au présent article.»

11. Au troisième alinéa de l'article 9 des statuts de la Société, l'expression «Détenteur d'Actions de catégorie A» est remplacée par l'expression «Détenteur d'Actions de Catégorie A», l'expression «montant investi» est remplacée par l'expression «Somme Investie», et le terme «actions» est remplacé par «Actions».

12. Au quatrième alinéa de l'article 9 des statuts de la Société, l'expression «Contrat d'Achat et de Vente d'Actions» est remplacée par l'expression «Accord de Vente et d'Achat d'Actions».

13. Le point (2) du cinquième alinéa de l'article 9 des statuts de la Société doit se lire comme suit:

«le Détenteur d'Actions de Catégorie A a décliné l'Offre du Droit d'entraînement B et les Détenteurs d'Actions de Catégorie B ont décliné l'Offre du Droit d'Entraînement A; ou»

14. Le sixième alinéa de l'article 9 des statuts de la Société, est à lire comme suit:

«(le délai courant de la date de la Notification du Droit d'Entraînement à (i) la date de 60 jours suivant la date de la Notification du Droit d'Entraînement dans le cas mentionné sub (1) ci-dessus, à (ii) la date de la notification du Détenteur d'Actions de Catégorie B déclinant l'Offre du Droit d'Entraînement A dans le cas mentionné sub (2) ci-dessus, à (iii) la fin de la période mentionnée sub (3) ci-dessus ou à (iv) la date à laquelle le Détenteur d'Actions de Catégorie B est en défaut de se conformer aux conditions de l'Accord de Vente et d'Achat d'Actions ci-dessus dans l'hypothèse visée sub (4) ci-dessus, étant désigné ci-après «Délai de Négociation du Droit d'Entraînement»)»

15. Au point (B) du septième alinéa de l'article 9 des statuts de la Société, l'expression «sommes investies» est remplacée par l'expression «Sommes Investies».

16. A la troisième phrase du premier alinéa de l'article 10 des statuts de la Société, le terme «actions» est remplacé par «Actions».

17. Au point 19) de l'article 16 des statuts de la Société, l'expression «ratio d'endettement» est remplacée par l'expression «Ratio d'Endettement».

18. A l'article 19 des statuts de la Société, le terme «actions» est remplacé par le terme «Actions».

19. Le point 9) de l'article 22 des statuts de la Société doit se lire comme suit:

«toute résolution visant à conclure des instruments ou des transactions dérivés ou de couverture ou (y inclus, pour éviter toute confusion, des options sur taux d'intérêts, sur devises ou sur marchandises, des opérations au comptant ou à terme, à taux de plafonnement ou taux plancher, des contrats à taux fourchette, des crédits croisés ou toute autre transaction conclue en vue de se protéger ou de profiter des fluctuations de prix ou de cours);»

20. A l'article 23 des statuts de la Société, à chaque fois que l'expression «sommes respectives investies» apparaît, elle est remplacée par l'expression «Sommes Investies respectives», et au point (2) de cet article, l'expression «Prêts desdits Actionnaires» est remplacée par l'expression «Emprunts desdits Actionnaires».

21. A l'article 26 des statuts de la Société, la définition de l'expression «Société Affiliée», qui est rédigée de la façon suivante:

«signifie, en ce qui concerne une quelconque entité, toute autre entité qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou est habituellement sous le contrôle de cette entité.»
est rectifiée comme suit:

«signifie, en ce qui concerne une quelconque entité, toute autre entité qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec, cette entité.»

22. A l'article 26 des statuts de la Société, dans la définition de l'expression «Budget Annuel», à chaque fois que l'expression «états financiers» apparaît, elle est remplacée par l'expression «Etats Financiers».

23. A l'article 26 des statuts de la Société, la définition de l'expression «Flux de Trésorerie», doit se lire comme suit:

«signifie, à l'égard d'une entité, le bénéfice réalisé par cette entité avant impôt, à l'exclusion des recettes, dépenses et amortissements non liquides, plus la dépréciation et les changements intervenant dans les fonds de roulement.»

24. A l'article 26 des statuts de la Société, la définition du terme «Dettes» doit se lire comme suit:

«signifie, en ce qui concerne une quelconque entité, toutes les obligations de cette entité, qu'elles soient contractées à titre principal ou de garantie, qu'elles soient présentes, futures, réelles ou éventuelles, en contrepartie d'un paiement ou d'un remboursement de sommes d'argent, y compris, sans y être limités: [...]»

25. Au point (c) de la définition du terme «Dettes» à l'article 26 des statuts de la Société, le terme «hypothèque» est remplacé par le terme «Sûreté».

26. Dans la définition de l'expression «Ratio de Couverture du Service de la Dette» à l'article 26 des statuts de la Société, l'expression «flux de trésorerie» est remplacée par l'expression «Flux de Trésorerie» et l'expression «emprunts des Actionnaires» est remplacée par l'expression «Emprunts des Actionnaires».

27. Dans la définition de l'expression «Ratio d'endettement» à l'article 26 des statuts de la Société, l'expression «Ratio d'endettement» est remplacée par l'expression «Ratio d'Endettement», et le terme «l'Endettement» est remplacé par le terme «les Dettes».

28. Dans la définition de l'expression «Dettes Financières» à l'article 26 des statuts de la Société, l'expression «emprunts des Actionnaires» est remplacée par l'expression «Emprunts des Actionnaires».

29. A l'article 26 des statuts de la Société, la définition de l'expression «Période de Vente» est à lire comme suit:

«signifie la Période commençant à la date du Contrat d'Option de Vente et d'Achat et prenant fin soit (i) 30 jours après la date à laquelle l'assemblée générale des actionnaires aura approuvé les Etats Financiers de la Société pour l'année 2004 soit (ii) à la date du premier anniversaire de la Date d'Achèvement du Chantier Patchuv, selon l'événement le plus éloigné.»

30. A l'article 26 des statuts de la Société, la définition de l'expression «Contrat de Service» doit se lire comme suit:

«signifie, en ce qui concerne tout Sous-Projet, le(s) contrat(s) de service, dont la forme et le fonds donnent raisonnablement satisfaction à la Banque, conclu entre OPG, OHG, la Société, ou toute Société Affiliée à OPG, OHG ou à la Société, et la Filiale Opérationnelle en relation avec ce Sous-Projet.»

31. Dans la définition de l'expression «Emprunts des Actionnaires» à l'article 26 des statuts de la Société, l'expression «société affiliée» est remplacée par l'expression «Société Affiliée».

32. Dans la définition de l'expression «Superviseur de Sous-Projet» à l'article 26 des statuts de la Société, le terme «mandat» est remplacé par le terme «Mandat».

33. Il est réinséré un deuxième alinéa à l'article 5 de la traduction anglaise des statuts de la Société, rédigé de la façon suivante:

«Class A privileged shares with a par value of one thousand Euros (1.000,- EUR) may be created.»

34. Au troisième alinéa de l'article 10 de la traduction anglaise des statuts de la Société, la date du «4th June 2003» est remplacée par la date du «20th June 2003».

35. A l'article 19 de la traduction anglaise des statuts de la Société, le terme «shares» est remplacé par le terme «Shares».

36. Dans la définition de l'expression «Put Period» à l'article 26 de la traduction anglaise des statuts de la Société, l'expression «financial statements» est remplacée par l'expression «Financial Statements».

37. Dans la définition de l'expression «Shareholder Loans» à l'article 26 de la traduction anglaise des statuts de la Société, le terme «affiliate» est remplacé par le terme «Affiliate».

Dont acte, fait et passé en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Leroi, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, vol. 141S, fol. 4, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

F. Baden.

(073482.3/200/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

MAMAISON RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 90.678.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073483.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

GOLDMAN SACHS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 86.258.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073085.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GOLDMAN SACHS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 125.000,- EUR.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 86.258.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 3 octobre 2003

L'associé unique de la Société a approuvé le bilan, le compte de pertes et profits ainsi que les annexes aux comptes annuels pour la période du 8 février 2002 au 31 décembre 2002.

L'associé unique de la Société a décidé d'affecter un montant de 5% des bénéfices réalisés au cours de la période du 8 février 2002 au 31 décembre 2002 à la réserve légale conformément à l'article 17 des Statuts et de reporter le solde des bénéfices au prochain exercice.

L'associé unique de la Société a décidé d'accorder décharge pleine et entière (quitus) aux membres du conseil de gérance et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de la période du 8 février 2002 au 31 décembre 2002 et de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la Société pour une période qui prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Pour extrait et publication

GOLDMAN SACHS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073083.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SNACK SOLEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 25, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 82.821.

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Taskin Gunindi, cuisinier, demeurant à F-57280 Maizières-les-Metz, 15, rue de Verdun.
2. Madame Derya Gunindi-Akbulut, femme au foyer, demeurant à F-57280 Maizières-les-Metz, 30, rue Kennedy.
3. Monsieur Oguzhan Aksoy, maçon, demeurant à F-57280 Maizières-Les-Metz, 17, rue Charles de Foucauld.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée SNACK SOLEIL, S.à r.l., avec siège social à Dudelange, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 20 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1253 du 31 décembre 2001, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 337 du 1^{er} mars 2002, et suivant assemblée tenue sous seing privé en date du 14 janvier 2003, publiée au Mémorial, Recueil C numéro 426 du 18 avril 2003;

- cessions de parts

1) Monsieur Taskin Gunindi, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Volkan Nasuf Eraydin, employé privé, né à Metz (France), le 18 décembre 1983, demeurant à F-57070 Metz, 23, bld d'Alsace, ici présent et ce acceptant, quarante-cinq (45) parts sociales;

2) Monsieur Oguzhan Aksoy, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Volkan Nasuf Eraydin, prénommé, ici présent et ce acceptant, cinq (5) parts sociales;

3) Monsieur Oguzhan Aksoy, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Madame Umran Yildirim, femme au foyer, née à Sorgun (Turquie), le 1^{er} mai 1958, demeurant à F-57070 Metz, 23, bld d'Alsace, ici présente et ce acceptant, vingt-deux (22) parts sociales;

4) Madame Derya Gunindi-Akbulut, prénommée, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Madame Umran Yildirim, prénommée, ici présente et ce acceptant, trois (3) parts sociales;

5) Madame Derya Gunindi-Akbulut, prénommée, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Seyfi Eraydin, indépendant, né à Sorgun (Turquie), le 3 mars 1963, demeurant à F-57070 Metz, 23, bld d'Alsace, ici présent et ce acceptant, vingt-cinq (25) parts sociales.

Les cessions de parts ont lieu au prix total de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), montant que les cédants déclarent avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Les cessionnaires sont propriétaires des parts cédées à partir de ce jour et ils auront droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, les cédants mettent et subrogent les cessionnaires dans tous leurs droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Ensuite, les associés, à savoir:

- Monsieur Volkan Nasuf Eraydin, prénommé,
- Madame Umran Yildirim, prénommée,
- Monsieur Seyfi Eraydin, prénommé,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils s'entendent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés actuels déclarent donner leur accord aux cessions de parts ci-avant documentées.

Deuxième résolution

Suite aux cessions de parts ci-avant constatées, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été attribuées comme suit:

1. Monsieur Volkan Nasuf Eraydin, employé privé, né à Metz (France), le 18 décembre 1983, demeurant à F-57070 Metz, 23, bld d'Alsace, cinquante parts sociales	50
2. Madame Umran Yildirim, femme au foyer, née à Sorgun (Turquie), le 1 ^{er} mai 1958, demeurant à F-57070 Metz, 23, bld d'Alsace, vingt-cinq (25) parts sociales;	25
3. Monsieur Seyfi Eraydin, indépendant, né à Sorgun (Turquie), le 3 mars 1963, demeurant à F-57070 Metz, 23, bld d'Alsace, vingt-cinq parts sociales.	25
Total: cent parts sociales.	100

Troisième résolution

Les associés décident de nommer un gérant administratif pour une durée indéterminée:

Monsieur Volkan Nasuf Eraydin, prénommé.

Le mandat du gérant technique, Monsieur Taskin Gunindi, prénommé, est confirmé.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Les gérants, administratif et technique, Messieurs Volkan Nasuf Eraydin et Taskin Gunindi, déclarent accepter lesdites cessions de parts au nom et pour compte de la société et dispenser les cédants de les faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Gunindi, D. Gunindi-Akbulut, O. Aksoy, V. N. Eraydin, U. Yildirim, S. Eraydin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, vol. 140S, fol. 92, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

G. Lecuit.

(073487.3/220/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

SNACK SOLEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 25, place de l'Hôtel de Ville.

R. C. Luxembourg B 82.821.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

G. Lecuit.

(073488.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

HYDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.295.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 24 octobre 2003 que:

l'assemblée renomme Monsieur Pierre Hoffmann, administrateur A de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

l'assemblée renomme Monsieur Dominique Ransquin, administrateur A de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

l'assemblée renomme Monsieur Romain Thillens, administrateur A de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., comme administrateur B de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

l'assemblée renomme ERNST & YOUNG (LUXEMBOURG) S.A., Réviseurs d'entreprises, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Administrateur A:

M. Pierre Hoffmann

M. Dominique Ransquin

M. Romain Thillens

Administrateur B:

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Mamer, le 28 octobre 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072166.3/695/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

MARKETS INFORMATION STOCK EXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.723.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2003

1. Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2001 faisant apparaître une perte de EUR 15.792,63.
3. L'Assemblée décide de reporter la perte de l'exercice écoulé au prochain exercice.
4. L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
5. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, Richard Gauthrot, Jean-Paul Charton et Jean-Marie Valicon.
Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.
6. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy.
7. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Laurent Paul, expert comptable, né le 16 décembre 1970 à Briey (54 - France) et établi professionnellement à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, en tant que nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Lex Benoy, commissaire aux comptes dont le mandat n'a pas été renouvelé.
Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.
8. L'Assemblée constate la perte de plus de la moitié du capital social de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la Société.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071910.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

EXTRAMAR SOCIETE NOUVELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 53.286.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire**tenue au siège social en date du 28 août 2003*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats de Marion Muller, Marc Muller et Jean-Marc Faber, administrateurs, et le mandat de Frédéric Muller, Commissaire aux Comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008 se compose comme suit:

- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
 - Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
 - Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,
- Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008 est:
- Frédéric Muller, administrateur de société, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

EXTRAMAR SOCIETE NOUVELLE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072966.3/717/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

59587

REALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.502.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 20 octobre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 21 octobre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072157.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

CASA TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.755.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 20 octobre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 21 octobre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072158.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

REALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 81.502.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer le 10 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(072145.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

59588

FARTA V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.502.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 20 octobre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 21 octobre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072161.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

TH VEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.187.

—
EXTRAIT

Lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 octobre 2003, les décisions suivantes ont été prises:

- la démission de HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A. en tant qu'administrateur de la société est acceptée. Décharge pour son mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels 2003.
- Monsieur Johannes Hubertus Petrus Maria Theeuwes, né le 3 janvier 1958 à Gilze en Rijen au Pays-Bas et demeurant au 1 Hertestraat, B-2300 Turnhout en Belgique est élu aux fonctions d'administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels 2003.
- ces deux résolutions ont effet immédiat.

Mamer, le 29 octobre 2003.

Pour la société

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072169.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ROYAL FIRST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 23.808.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 15 septembre 2003 lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de M. Frédéric Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux comptes de la société a été approuvée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition

ROYAL FIRST HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072942.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

A.F.E. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 51.758.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 32 octobre 2003, enregistré à Grevenmacher, le 3 novembre 2003, vol. 524, fol. 98, case 5:

I.- Que la société anonyme A.F.E. TRUST HOLDING S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 51.758, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 504 du 3 octobre 1995.

II.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège social. Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 novembre 2003.

J. Seckler.

(072300.3/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

PADDOCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 25.205.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 15 septembre 2003 lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de M. Frédéric Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux comptes de la société a été approuvée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition

PADDOCK S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072945.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

EDITIONS ULTIMOMONDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8392 Nospelt, 16, rue d'Olm.

R. C. Luxembourg B 77.407.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 10 novembre 2003.

Signature.

(071934.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

EDITIONS ULTIMOMONDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8392 Nospelt, 16, rue d'Olm.

R. C. Luxembourg B 77.407.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 10 novembre 2003.

Signature.

(071936.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

YORKIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.539.

Extrait des résolutions adoptées en date du 15 septembre 2003 lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de M. Frédéric Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux comptes de la société a été approuvée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition

YORKIMMO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072961.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

COMMERCE MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 66.639.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

tenu au siège social en date du 10 septembre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

La cooptation de Pascale Loewen en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Les mandats de Marc Muller, président du Conseil d'Administration, Pascale Loewen et Marion Muller, Administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, Commissaire aux Comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, président du Conseil d'Administration

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,

- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

COMMERCE MARKETING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072964.3/717/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

INVEST-E-NET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 75.037.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 avril 2000

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00277, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INVEST-E-NET S.A.

Signature

(072090.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

MIRINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 66.811.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2003

Les comptes clôturés au 30 juin 2002 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2002.

Les mandats de Jean-Marc Faber, Pascale Loewen et Marion Muller, Administrateurs, et le mandat de Frédéric Muller, Commissaire aux Comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2008 se compose comme suit:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2008 est:

- Frédéric Muller, administrateur de société, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

MIRINVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072967.3/717/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LUMINA PARTICIPATION, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 189.777.475,-.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 88.254.

—
EXTRAIT

Par décision en date du 7 mai 2003, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072970.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

KARLSKRONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.375.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 15 septembre 2003 lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de M. Laurent Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux comptes de la société a été approuvée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition

KARLSKRONA HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072953.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.744.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme
KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072984.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

ROSCOE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.696.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme
ROSCOE INVESTMENTS S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072985.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

KADJOU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 81.874.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Madame Isabelle Wieme. Son mandat prendra fin los de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour KADJOU S.A.
J. Claeys
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ05999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073021.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.236.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

GANDALFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072986.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

TRIDVEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.155.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

TRIDVEN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072987.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SETEK, SOCIETE D'ETUDES TEKHNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 37.053.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(072102.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

I.B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.035.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Jean Lambert, Paolo Besana viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Jean Lambert, Paolo Besana sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

I.B. INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072988.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SQUARE ONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.981.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

SQUARE ONE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072989.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

TORAI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6619 Wasserbillig, 7, rue Roger Streff.
R. C. Luxembourg B 54.050.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(072117.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

VOLKSKEMIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.051.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

VOLKSKEMIE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072990.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

FOUR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.707.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

FOUR INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072992.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

BUSINESS ARCHITECS INTERNATIONAL N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.911.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(072118.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

STARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.933.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

STARK S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072994.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

IMMOBILIERE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.305.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

IMMOBILIERE LUX S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072995.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GUARDIAN INDUSTRIES EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 78.695.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072178.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ORCHID REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.225.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme
ORCHID REAL ESTATE S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072996.3/1022/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.291.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., en remplacement de Madame Francine Herkes.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des Administrateurs:

Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Lors de cette Assemblée, le siège social de la société a été transféré du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour GED S.A.
M.-J. Reyter
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073020.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GUARDIAN LUXCOATING FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.943.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire
J.-L. Pitsch
Directeur

(072179.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

INTERPARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.709.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Madame Francine Herkes. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour INTERPARTICIPATIONS

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ05995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073016.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

BIPOLAIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.479.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 8 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Monique Juncker, 29, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour BIPOLAIRE S.A.

R. Hovenier

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073026.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

AERO INVEST 1, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.959.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(071803.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GUARDIAN UNITED KINGDOM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R. C. Luxembourg B 81.944.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072181.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SAFE-O-TRONICS INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 44.792.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072172.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SAFE-O-TRONICS INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 44.792.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072170.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SAFE-O-TRONICS INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 44.792.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072167.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ESTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 75.170.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02129, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ESTE S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073514.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

ESTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 75.170.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02123, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ESTE S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073512.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

ATIZ-TRAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5655 Mondorf-les-Bains, 2, Passage Bernard Simminger.
R. C. Luxembourg B 78.547.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 10 novembre 2003.

Signature.

(071939.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GUARDIAN POLAND INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 85.757.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072182.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GUARDIAN LUXCOATING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.844.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072184.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GUARDIAN GLASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 62.403.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072186.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

CARGO-EQUIPEMENTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 78.924.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073222.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

GUARDIAN BRAZIL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 55.934.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072187.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SIFLUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne.
R. C. Luxembourg B 80.052.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK00839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SIFLUX INTERNATIONAL S.A.

Signature

(072777.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

ELECTRODISTRIBUTION LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Leudelange.
R. C. Luxembourg B 36.414.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK00824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 12 novembre 2003.

E.D.L. S.A.

Signature

(072782.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

G.B. TECHNOTRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 1, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 70.319.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK00821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 novembre 2003.

G.B. TECHNOTRUST S.A.

Signature

(072784.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GENITEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7360 Helmdange, 52, rue de Helmdange.
R. C. Luxembourg B 56.402.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073224.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

V.D.O. MARITIEM A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 69.039.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

V.D.O. MARITIEM A.G.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073520.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

V.D.O. MARITIEM A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 69.039.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

V.D.O. MARITIEM A.G.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073522.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

V.D.O. MARITIEM A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 69.039.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

V.D.O. MARITIEM A.G.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073525.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

MINERVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 23.352.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 septembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 11 septembre 2003

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2002.

L'assemblée prend acte de la renonciation par les actionnaires du remboursement de créances.

Reconduction pour une durée de cinq ans des mandats d'administrateur de M. Patrick Goebel et M. Alain Goebel.

Reconduction pour une durée de cinq ans du mandat d'administrateur-délégué de M. Raymond Goebel.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour MINERVA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073207.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.496.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073493.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.496.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073485.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.496.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073489.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.496.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073491.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

CONSART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 56.923.

—
Le contrat de domiciliation conclu le 15 janvier 2001 entre CONSART INTERNATIONAL S.A. et le domiciliataire GESFO S.A. est résilié d'un commun accord en date du 1^{er} octobre 2003.

Le siège social est dénoncé en date du 1^{er} octobre 2003.

La dénonciation du siège est enregistrée à Luxembourg et déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour CONSART INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073155.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

RENAISSANCE CRUISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R. C. Luxembourg B 70.919.

Société anonyme constituée suivant acte notarié en date du 14 juillet 1999, publié au Mémorial C n° 767 du 15 octobre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02117, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

RENAISSANCE CRUISES S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073505.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

RENAISSANCE CRUISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R. C. Luxembourg B 70.919.

Société anonyme constituée suivant acte notarié en date du 14 juillet 1999, publié au Mémorial C n° 767 du 15 octobre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02120, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

RENAISSANCE CRUISES S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073509.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

KARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 55.196.

Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02135, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

KARIS S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073518.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

KARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 55.196.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

KARIS S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073516.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

TECHNOGROUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 67.079.

Société anonyme constituée suivant acte notarié en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C n° 44 du 26 janvier 1999.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02146, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TECHNOGROUT S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073524.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

TECHNOGROUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 67.079.

Société anonyme constituée suivant acte notarié en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C n° 44 du 26 janvier 1999.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02148, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TECHNOGROUT S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(073527.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

C.H.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 63.526.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	- 22.439,08 EUR
- Résultat de l'exercice	- 11.043,87 EUR
- Report à nouveau	- 33.482,95 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(073541.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

C.H.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 63.526.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	- 33.482,95 EUR
- Résultat de l'exercice	- 15.005,96 EUR
- Report à nouveau	- 48.488,91 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(073538.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

INVIK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.539.

Suit la traduction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 10 avril 2001 à Bertrange

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société INVIK INTERNATIONAL S.A., réunie le 10 avril 2001, est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Nico Birchen demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Madame Marie-Paule Roulling, demeurant à Luxembourg comme secrétaire de l'assemblée.

Madame Franzel Wesquet-Van Stiphout, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Approbation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du réviseur des comptes pour la période s'achevant au 31 décembre 2000;
- Répartition du résultat au 31 décembre 2000;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice pour la période s'achevant au 31 décembre 2000;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- Poursuites des opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures);
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 500.000 actions, toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2000. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2000.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte réalisée pour la période s'achevant au 31 décembre 2000.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2000.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Jan Hugo Stenbeck, M. Mikael Holmberg et M. Stig Nordin comme administrateur du conseil d'administration à compter du 10 avril 2001 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., comme réviseurs à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'assemblée générale décide de poursuivre les opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures).

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 14.30 heures.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

N. Birchen / M.-P. Roulling / F. Wesquet-Van Stiphout

Version anglaise:

Annual General Shareholders' meeting held in the Company's premises in Bertrange on April 10th, 2003

List of presence

Mr Nico Birchen

Mrs Marie-Paule Roulling

Mrs F. Wesquet-Van Stiphout

Agenda:

- Approval of the balance sheet, the profit & loss statement, the Board of Directors' report and the Auditors' report as at December 31, 2000
- Allocation of the net result 2000
- Discharge of the Board of Directors in respect of their duties for 2000
- Re-election of the Board Members for the year 2001
- Nomination of the Auditors

The meeting was called at 14.00 o'clock by Mr Nico Birchen, Deputy Managing Director residing in Luxembourg.

The Chairman appointed:

- as Secretary: Mrs Marie-Paule Roulling
- as Scrutineer: Mrs F. Wesquet-Van Stiphout

The Chairman opened the meeting and stated:

- 1) That the shareholders present or represented and the number of their shares shown on an Attendance list, signed by the Chairman, the Secretary and the Scrutineer. Said list as well as the proxies will be registered with these minutes.
- 2) As it appears from the Attendance list all the 500,000 shares, representing the total capital of USD 1,000,000.- are duly represented at this Annual General meeting which is consequently legally constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

Upon motion duly made, the meeting unanimously

- approved the figures as per December 31, 2000
 - decided to bring forward the loss realised in 2000
 - resolved, that the members of the Board of Directors are released from their duties for 2000
 - resolved, that the Board Members being Mr J. H. Stenbeck, Mr M. Holmberg and Mr S. Nordin are reelected for the year 2001
 - resolved that PricewaterhouseCoopers are elected as Auditors for the year 2001
 - resolved to continue the activity of the company at least until the next Annual General meeting to be held in 2002
- There being no further business on the agenda, the meeting was adjourned at 14.30 hours.

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

List of presence

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Proxyholder</i>	<i>Signatures</i>
INVIK & CO., Sweden	499,999	Nico Birchen	Signature
BANQUE INVIK, Luxembourg	1	Nico Birchen	Signature
Total	<u>500,000</u>		

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01086. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072602.3/1369/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

INVIK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.539.

Suit la traduction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 9 avril 2002 à Bertrange

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société INVIK INTERNATIONAL S.A., réunie le 9 avril 2002, est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Nico Birchen demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Madame Marie-Paule Roulling, demeurant à Luxembourg comme secrétaire de l'assemblée.

Madame Franzel Wesquet-Van Stiphout, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Approbation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du réviseur des comptes pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;
- Répartition du résultat au 31 décembre 2001;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- Poursuites des opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures);
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 500.000 actions, toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2001. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte réalisée pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Jan Hugo Stenbeck, M. Mikael Holmberg comme administrateur et d'élire M. Thomas Jonsson (à la place de M. Stig Nordin) comme nouvel administrateur du conseil d'administration à compter du 9 avril 2002 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., comme réviseurs à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de poursuivre les opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures).

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 14.30 heures.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

N. Birchen / M.-P. Roulling / F. Wesquet-Van Stiphout

Version anglaise:

Annual General Shareholders' meeting held in the Company's premises in Bertrange on April 9th, 2002

List of presence

Mr Nico Birchen
Mrs Marie-Paule Roulling
Mrs F. Wesquet-Van Stiphout

Agenda:

- Approval of the balance sheet, the profit & loss statement, the Board of Directors' report and the Auditors' report as at December 31, 2001

- Allocation of the net result 2001

- Discharge of the Board of Directors in respect of their duties for 2001

- Reelection of the Board Members for the year 2002

- Nomination of the Auditors

The meeting was called at 14.00 o'clock by Mr Nico Birchen, Deputy Managing Director residing in Luxembourg.

The Chairman appointed:

- as Secretary: Mrs Marie-Paule Roulling

- as Scrutineer: Mrs F. Wesquet-Van Stiphout

The Chairman opened the meeting and stated:

1) That the shareholders present or represented and the number of their shares shown on an Attendance list, signed by the Chairman, the Secretary and the Scrutineer. Said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

2) As it appears from the Attendance list all the 500,000 shares, representing the total capital of USD 1,000,000.- are duly represented at this Annual General meeting which is consequently legally constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

Upon motion duly made, the meeting unanimously

- postponed the approval of the audited figures as per December 31, 2001

- decided to bring forward the loss realised in 2001

- resolved, that the members of the Board of Directors are released from their duties for 2001
 - resolved, that the Board Members being Mr J. H. Stenbeck, Mr M. Holmberg and Mr T. Jonsson are elected for the year 2002
 - resolved that PricewaterhouseCoopers are elected as Auditors for the year 2002
 - resolved to continue the activity of the company at least until the next Annual General meeting to be held in 2002
- There being no further business on the agenda, the meeting was adjourned at 14.30 hours.

Signature / Signature / Signature
 Chairman / Secretary / Scrutineer

List of presence

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Proxyholder</i>	<i>Signatures</i>
INVIK & CO., Sweden	499,999	Nico Birchen	Signature
BANQUE INVIK, Luxembourg	1	Nico Birchen	Signature
Total	500,000		

Signature / Signature / Signature
 Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01085. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072605.3/1369/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

INVIK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
 R. C. Luxembourg B 35.539.

Suit la traduction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 9 avril 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société INVIK INTERNATIONAL S.A., réunie le 9 avril 2003, est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Madame Nadine Gloesener, demeurant à Vichten, Luxembourg comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des comptes annuels et rapport du réviseur des comptes pour la période s'achevant au 31 décembre 2002;
- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 2002;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice pour la période s'achevant au 31 décembre 2002;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
- Poursuites des opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures);
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 500.000 actions, toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 4.136.229,- dollars américains de la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Anders Fällman, M. Marc Beuls et M. Mikael Holmberg comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 9 avril 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., comme réviseurs à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de poursuivre les opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures).

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 14.30 heures.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker

Version anglaise:

*Minutes of the Annual Ordinary General meeting of shareholders
held at the registered office of the company on April 9th, 2003*

The meeting is called to order at 2.00 p.m. by Mr Mikael Holmberg.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mrs Nadine Gloesener.

The meeting elects as scrutineer Mr Gilles Wecker.

(i) The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

Agenda:

1. To receive the Annual Accounts and the Report of the Auditors on the accounts at 31st December 2002.
2. To approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2002.
3. To allocate the result of the period ending on December 31, 2002.
4. To discharge the Board of Directors and the Auditors for the period ending December 31, 2002.
5. Reelection of the board members for the year 2003.
6. Reelection of the auditor for the year 2003.
7. Continuation of the operations of the company despite the loss incurred (article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended).
8. Miscellaneous.

(i) It appears from an attendance list that out of the 500,000 shares, representing the total capital of the company, all shares are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on all items of the agenda. No convening notice is required if all shares are present or represented.

(ii) The attendance list signed by the shareholders present at the meeting, the proxies of the shareholders represented, signed by the Chairman, Secretary and Scrutineer shall remain attached to these minutes.

The Secretary of the Meeting then presented the Annual Accounts and the Report of the Auditors for the year ended 31st December 2002. These Reports did not give rise to any comment on the side of the persons attending the meeting.

The meeting then unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to approve the Board of Directors Report and the accounts of the company for the period ended 31st December 2002.

Second resolution

The meeting resolves to carry forward the loss amounting to USD 4,136,229.- for the period ending on December 31, 2002.

Third resolution

The meeting resolves to confer discharge to the members of the Board of Directors and the Auditor for the carrying out of their duties for the year ended 31st December 2002.

Fourth resolution

The meeting resolves to re-elect as Directors Messrs Anders Fällman, Marc Beuls and Mikael Holmberg each time for a term of office ending at the annual ordinary general meeting of shareholders to be held in 2004.

Fifth resolution

The meeting resolves to re-elect PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as the Auditor of the Company for a term of office ending at the annual general ordinary meeting of shareholders to be held in 2004.

Sixth resolution

The meeting resolves to continue the operations of the company despite the loss incurred (article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended).

No further item being on the agenda the meeting was thereupon adjourned at 14.30 p.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary general meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00543. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
INVIK & CO. AB	499,999	Mikael Holmberg	Signature
BANQUE INVIK S.A.....	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	500,000		

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072610.3/1369/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.478.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

P. van Denzen

Manager

(073146.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.478.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

P. van Denzen

Manager

(073145.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.478.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

P. van Denzen

Manager

(073144.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

ENGINEERING CONSULTANCY COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 96.703.

—
STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirty-first of October.

Before us Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie.

There appeared:

The company INTERNATIONAL MARKETING INVESTMENTS S.A., having its registered office in British Virgin Islands, PO Box 3175, Road Town, Tortola,

here represented by Mrs Corinne Bitterlich, Legal Advisor, residing in L-1251 Luxembourg, 29, rue du Bois, by virtue of a proxy under private seal, established in Panama, Republic of Panama, on the 23rd day of July 2003.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the person appearing, acting as here above stated and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

Art. 1. There is hereby established a société à responsabilité limitée under the name of ENGINEERING CONSULTANCY COMPANY, S.à r.l.

The company will be governed by the law of August 10th, 1915 on Trading Companies and amendments hereto, as well as by the law of September 18th, 1933 and by these Articles of Association.

Art. 2. The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, as well as the control, the management and the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. The registered office of the Company is in Luxembourg and may be transferred by a resolution of the shareholders to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg and, if extraordinary events occur, even outside the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary transfer will not affect the nationality of the company which will remain a Luxembourg one.**Art. 4.** The company is established for an unlimited period.**Art. 5.** The capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) divided into 310 (three hundred and ten) shares of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

All the 310 (three hundred and ten) shares have been subscribed by the company INTERNATIONAL MARKETING INVESTMENTS S.A., having its registered office in British Virgin Islands, PO Box 3175, Road Town, Tortola.

All the shares have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Art. 6. Each share confers to its holder an equal right in accordance with the number of existing shares in the benefits and in the assets of the company.**Art. 7.** Transfer of shares must be instrumented by notarial deed or by writing under private seal.**Art. 8.** The company is administered by at least one director, who is designated by the shareholders. The powers of each director and the duration of his mandate are determined by the shareholders.**Art. 9.** The company's financial year runs from January 1st to December 31st of each year, with the exception of the first financial year which shall begin on the day of the formation of the company and shall terminate on December 31st, 2003.**Art. 10.** Bookkeeping and accounting must be done in accordance with law and commercial customs. Each year, at the end of the accounting year, the director will draw up a record of the property of the company together with its debts and liabilities and a balance sheet containing a summary of this record of property.**Art. 11.** The credit balance, registered by the annual record of property, after deduction of the general expenses, social charges, remunerations of the directors, amortizations and provisions for commercial risks, represents the net profit.

On the net profits five per cent shall be appropriated for the legal reserve fund; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent of the issued capital.

The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the shareholders.

Art. 12. The company will not be dissolved by death, interdiction or bankruptcy of one of the shareholders or of a director.**Art. 13.** In the event of dissolution of the company, the liquidation will be carried out by the person(s) designed by the shareholders.

The liquidator(s) will have the broadest powers to realise the assets and to pay the debts of the company. After payment of all the debts and the liabilities of the company, the balance will be at the disposal of the shareholders.

Art. 14. The heirs, the representatives, the assignees or the creditors of the shareholders may under no pretext request the affixing of seals on the property and the documents of the company and in no manner interfere in the administration of the company. They have to refer to the property reports of the company.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2,000.- (two thousand Euros).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Corporation, the sole member, represented as here above stated, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The company will be administered by Mr Joaõ Graça, Consultant, born on March 24th, 1943 in Carouge (GE), residing in Rua Castilho 13 D 2 B, 1250-066 Lisboa, Portugal.

The duration of his mandate is unlimited and he has the power to bind the company by his sole signature.

2) The address of the company is fixed at 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, acting as here above stated, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société INTERNATIONAL MARKETING INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à PO Box 3175, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques,

ici représentée par Madame Corinne Bitterlich, Conseiller Juridique, demeurant à L-1251 Luxembourg, 29, rue du Bois,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, République du Panama, le 23 juillet 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante, agissant es-dite qualité et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination ENGINEERING CONSULTANCY COMPANY, S.à r.l.

Cette société sera régie par la loi du 10 août 1915 et ses lois modificatives, notamment la loi du 18 septembre 1933 ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Elle pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

Elle pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg et pourra être transféré par décision des associés en tout autre endroit du Grand-Duché du Luxembourg et, en cas d'événements extraordinaires, même à l'étranger. Ce transfert momentané ne modifiera pas la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de EUR 31.000.- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) parts sociales de EUR 100.- (cent euros) chacune.

Les 310 (trois cent dix) parts sociales ont été souscrites par la société INTERNATIONAL MARKETING INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à PO Box 3175, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées moyennant apport en espèces de sorte que le montant de EUR 31.000.- (trente et un mille euros) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant.

Art. 6. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit proportionnel égal, d'après le nombre de parts existantes, dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

Art. 7. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Art. 8. La société est administrée par au moins un gérant, nommé par les associés. Les pouvoirs de chaque gérant et la durée de son mandat sont déterminés par les associés.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2003.

Art. 10. Il doit être tenu des écritures des affaires sociales suivant les lois et usages du commerce. Chaque année il est établi à la fin de chaque exercice social par les soins de la gérance, un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Art. 11. Les produits de la société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, des rémunérations des gérants, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

Art. 12. La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite d'un associé ou d'un gérant.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le (les) personne(s) désignée(s) par les associés.

Le(s) liquidateur(s) aura/auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Après l'acquit du passif et des charges, le produit de la liquidation sera à la disposition des associés.

Art. 14. Les héritiers, représentants, ayant droit ou créanciers des associés ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Décisions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1) La société sera administrée par Monsieur Joaõ Graça, Consultant, né le 24 mars 1943 à Carouge (GE), demeurant à Rua Castilho 13 D 2 B, 1250-066 Lisboa, Portugal.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

2) L'adresse du siège social est fixée au 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante, ès-qualité qu'elle agit, l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès-qualité qu'elle agit, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Bitterlich, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, vol. 141S, fol. 9, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 novembre 2003.

T. Metzler.

(073457.3/222/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

ROSCOE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.696.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ROSCOE INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

(072946.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.744.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A.

Signature
Un mandataire

(072947.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

DENTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.274.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
DENTON S.A.

Signature

(072948.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

I.B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.035.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
I.B. INTERNATIONAL S.A.

Signature

(072951.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

J.L.C. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.166.250,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.182.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(073473.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

J.L.C. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.166.250,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.182.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(073478.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

J.L.C. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.166.250,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.182.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(073472.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

J.L.C. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.166.250,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.182.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(073481.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

J.L.C. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.166.250,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.182.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(073474.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

SQUARE ONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.981.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SQUARE ONE S.A.

Signature

(072952.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.
